

PROGRAMME BTS ÉDITION

LES COURS TECHNIQUES

- Fabrication :
 - Recommandation du papier
 - Choix des procédures d'impression
 - Façonnage
 - Demande de devis
 - Planning
 - Achat et négociation des matériaux et des prestations auprès des fournisseurs (papetiers, imprimeurs, prestataires numériques)
- Typographie :
 - Comprendre, analyser et concevoir un brief
 - Savoir choisir un caractère adéquat à sa communication
- Maquette/Préresse (tout ce qui se passe avant l'impression d'un document) : finalisation des textes, des images et des ressources multimédias
- Correction des épreuves :
 - Contrôler la mise en page,
 - Vérifier les règles typographiques
- Informatique et numérique :
 - Pratique des logiciels (Word, Excel, InDesign, Photoshop, Illustrator, Prolexis...)
 - Pratique des outils de création de livres numériques (formats usuels : HTML5, XML, e-Pub3...).

LES COURS D'ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL APPLIQUÉS À L'ÉDITION

- Culture générale
 - 2 thèmes abordés sur les deux ans qui changent chaque année
- Droit
 - Apprendre à mener une réflexion juridique
 - Acquérir le vocabulaire juridique en matière de contrats
 - Connaître le cadre juridique de l'édition
- Gestion
 - Connaître les aspects financiers d'un projet éditorial
 - Analyse de rentabilité
 - Calcul de chiffre d'affaires, TVA, la valeur d'un livre, les stocks
 - Analyse du compte d'exploitation prévisionnel
- Économie et commercialisation
 - Connaître les différents maillons de la chaîne économique du livre
 - Connaître la typologie des points de vente
 - Comprendre l'évolution stratégique de certains secteurs
- Anglais professionnel
 - Acquérir du vocabulaire technique applicable en entreprise

LES ÉPREUVES DE L'EXAMEN DU BTS

- E1 : Culture générale et expression (écrit de 4h)
- E2 : Langue vivante étrangère (Oral en 2 épreuves)
- E3 : Environnement juridique, économique et managérial de l'édition (écrit de 3h)
- E4 : Préparation pour mise en production (écrit de 3h)
- E5 : Propositions de solutions éditoriales (écrit de 6h)
- E6 : conduite et présentation du projet et des activités professionnelles
 - U6.1 : projet professionnel (oral d'1h)
 - U6.2 : Rapport d'activité (oral de 30min)